

Conférence régionale matériaux et carrières

Schéma régional des carrières

19 décembre 2019



Programme

- Le matin, des présentations et échanges
 - 1) Scénarios d'approvisionnement en matériaux de la région : la palette de solutions.
 - 2) Exemple : Identifier des gisements de report valorisables (BRGM)
 - 3) Projet d'orientations du schéma régional des carrières
 - 4) Table ronde : comment décliner une politique locale d'approvisionnement en matériaux ? (SCoT BUCOPA, UNICEM, DREAL)

- L'après-midi, des ateliers et une restitution plénière

Conférence régionale matériaux et carrières

Introduction

Guy Lévi

**Secrétaire général aux affaires
régionales**



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Enjeux et objectifs de la journée

- 2ème conférence régionale matériaux
- Démarche de concertation
- Présentation et échanges autour du schéma régional des carrières
- Interroger la prise en compte du projet d'orientations
- Faciliter la compréhension des enjeux et contraintes de chacun



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

En un mot

- ...avant de commencer cette journée
- Un espoir pour la journée ?



via wifi / 4G

Connectez vous
depuis votre
ordinateur ou
smartphone sur
app.wisembly.com

Entrez **cmat**
rejoignez le wiz

Ou via SMS

Envoyez un message

au **31 035**

Tapez **cmat**
suivi d'un **espace**
et de votre message

Envoyez !

31 035 numéro non surtaxé

Aucun numéro d'émetteur n'apparaît à l'écran

Conférence régionale matériaux et carrières

Rappels et approche régionale

DREAL

Elodie Conan

Ghislaine Guimont

Attention, les éléments présentés sont conformes au COPIL du 15/10. La synthèse de l'ensemble des avis reçus depuis, y compris ceux émis lors de cette conférence, entraînera ensuite des modifications.



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Rappels - mise en perspective

- Un schéma régional pour **mieux gérer et sécuriser l'approvisionnement en matériaux de la région**
 - périmètre régional au lieu de départemental
 - identifier **les gisements** et sécuriser l'**approvisionnement** en matériaux de la région, en particulier les ressources rares ;
 - privilégier un approvisionnement de **proximité** ;
 - une utilisation rationnelle et économe des ressources, dans une logique d'**économie circulaire** ;
 - tenir compte de la **logistique** des matériaux
 - lien de prise en compte introduit avec les **documents d'urbanisme**.

- Tenir compte de la ressources en matériaux dans les projets de territoire au même titre que l'eau, les déchets ou l'énergie.

- *Références : L.515-3 du code de l'environnement et IG du 4/08/17*

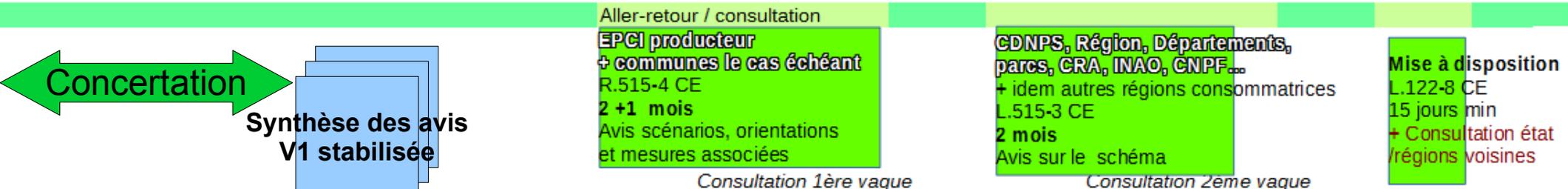
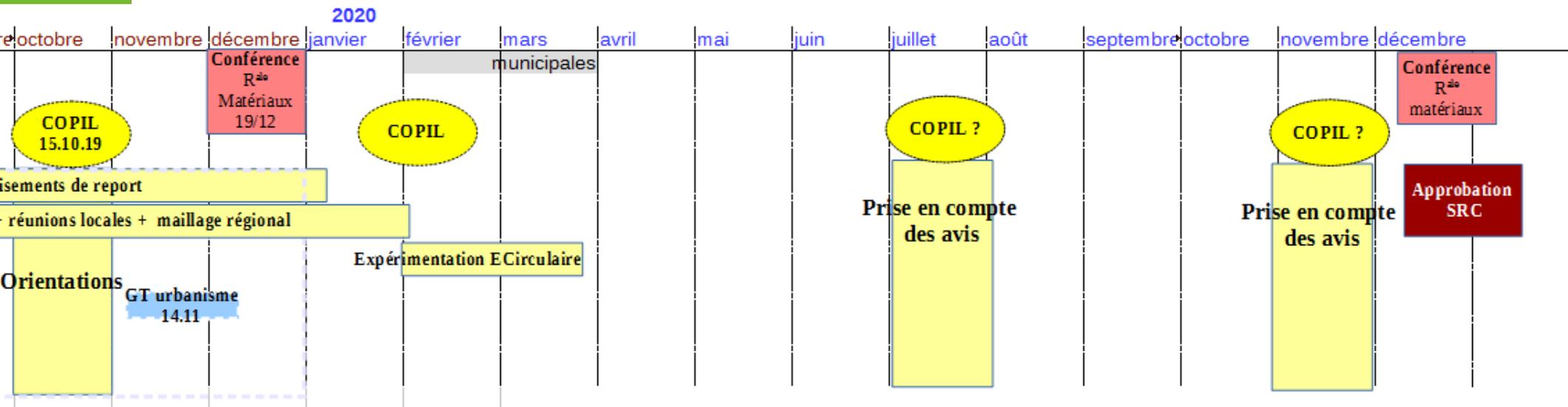
Rappels - mise en perspective

- **Conférence régionale de juin 2018**
 - Le schéma régional doit tenir compte de la diversité des territoires
 - Être vigilant sur la prise en compte de l'ensemble des enjeux de la région
 - Permettre de fournir une information de qualité dans les documents d'urbanisme

- **Approche régionale itérative basée sur une déclinaison territoriale**
 - Travail thématique (gisements, recyclage, enjeux, maillage régional...)
 - Création et réunion de 3 comités de pilotage
 - Etat initial environnemental
 - Elaboration des scénarios et d'une méthode de diagnostic territorial
 - Réalisation de diagnostics territoriaux secteurs complexes
 - Première proposition d'orientations

Calendrier à venir

Statut concertation amont



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Document régional

■ Inventaire des ressources primaires/usages		OK	(GT)
■ Inventaire des ressources secondaires/usages		OK	(GT)
■ Hiérarchie des enjeux	V0	OK	(GT)
■ Scénarios régionaux	V0	OK	(COFIL)
■ Diagnostics territoriaux	V0	7/10	
■ Orientations	V0	OK	(COFIL)

- | | |
|---|-----------------------|
| ■ Rédaction du rapport régional | en cours |
| ■ Gisements de report | à croiser avec enjeux |
| ■ Gisements d'intérêt national/régional | en cours |

Solutions d'approvisionnement

- Scénario régional : une palette de solutions disponibles

Sobriété

Recyclage

Production
locale

Logistique

Gisements

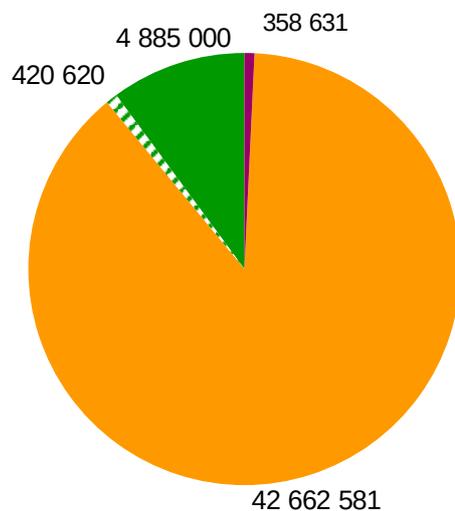
Solutions d'approvisionnement

- Scénario régional : une palette de solutions disponibles



Répartition des solutions régionales

En tonnes



■ Matériaux recyclés

▨ Autres ressources secondaires

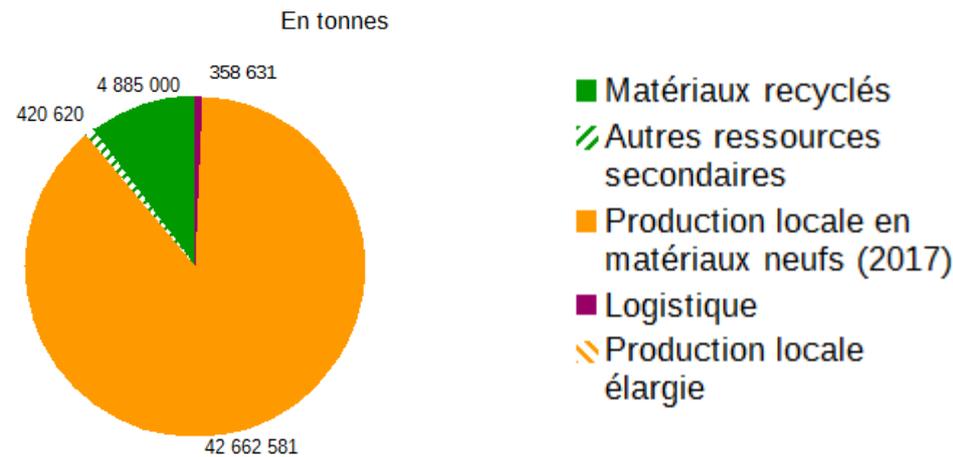
■ Production régionale en matériaux neufs (2017)

■ Delta import/export

Hors réemploi sur chantiers (6,5 Mt), valorisation en carrière et réutilisation autres chantiers (9 Mt)

Solutions d'approvisionnement

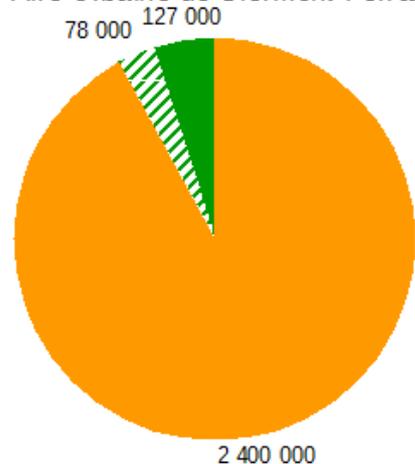
- Scénario régional : une palette de solutions disponibles



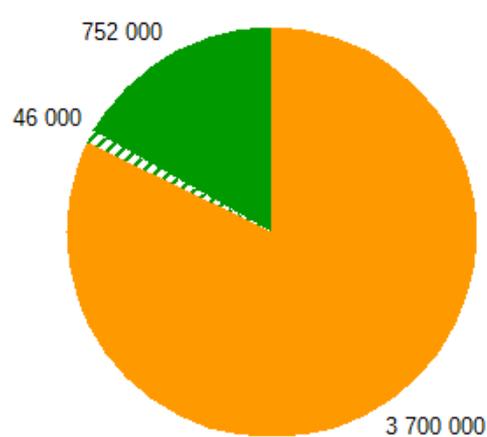
Atelier 1

- Un dosage différent selon le potentiel des territoires

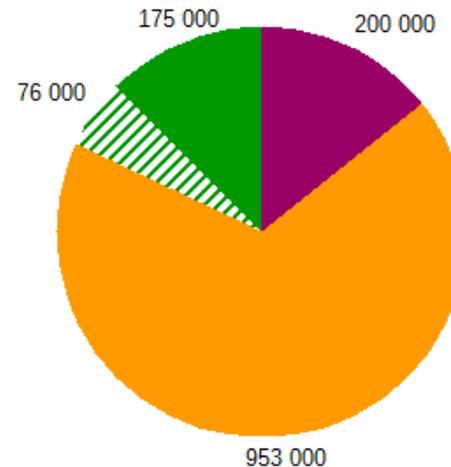
Aire Urbaine de Clermont Ferrand



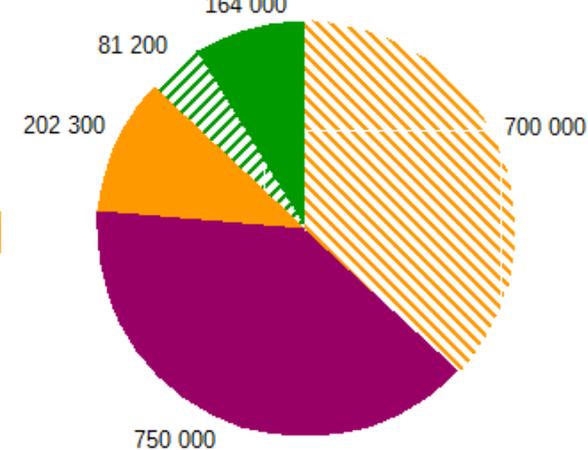
Aire Urbaine de Grenoble



Aire Urbaine de Chambéry



Aire Urbaine d'Annecy



Sobriété

- **Diminuer ou modifier ses besoins en matériaux**
 - Levier et marges de manœuvre relatives aux logements vacants ou à valoriser
 - Consommation du foncier
 - Choix du projet de territoire
 - Choix des matériaux dans les projets
 - → séries longues en hypothèse base de la demande

Recyclage

Atelier 3

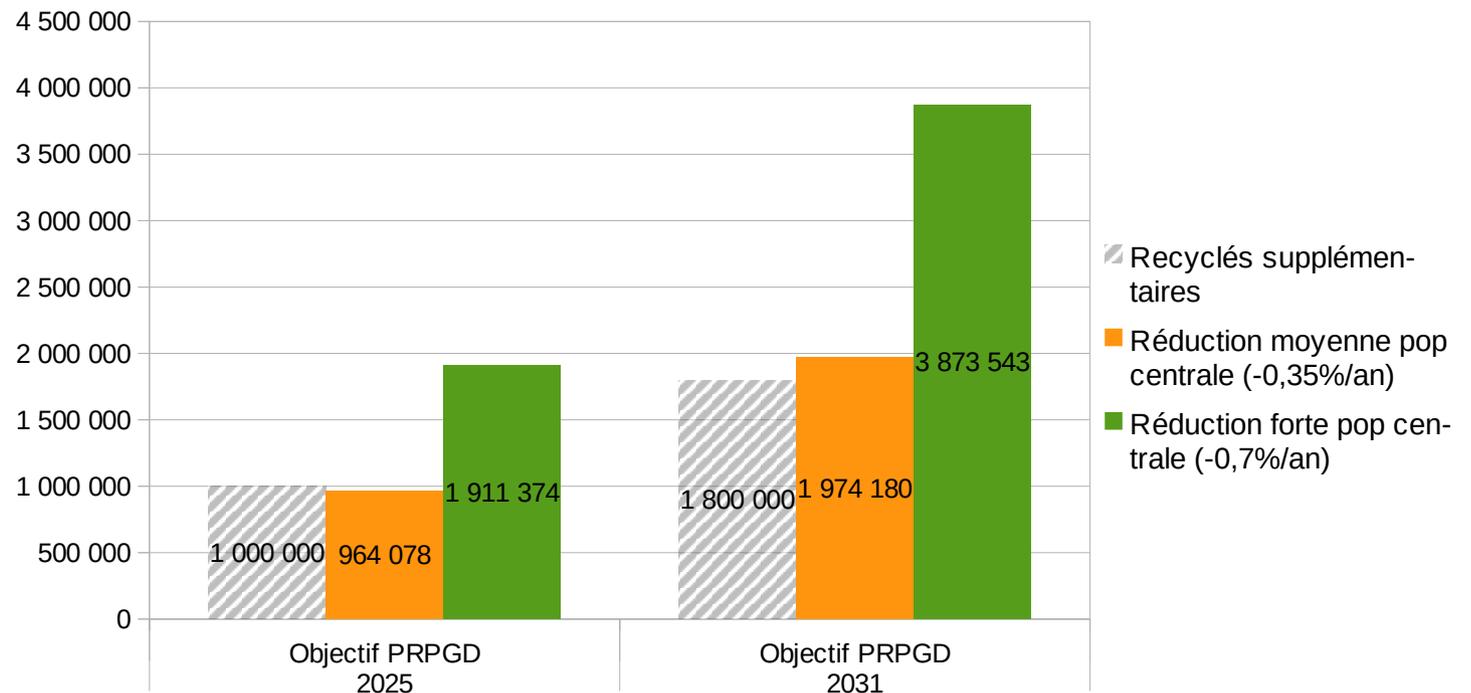
- **Substituer des matériaux de carrières par d'autres ressources minérales**
 - En lien avec le PRPGD (Conseil régional)
 - Gisement de matériaux secondaires : déchets inertes du BTP, machefers, sables de fonderie, laitiers sidérurgiques...

Recyclage

Atelier 3

- **Substituer des matériaux de carrières par d'autres ressources minérales**

Hypothèses de réduction des besoins retenues et réponses possibles en matériaux recyclés pour la région AURA en 2025 et 2031



Production locale

- **S'appuyer sur la production des carrières locales**



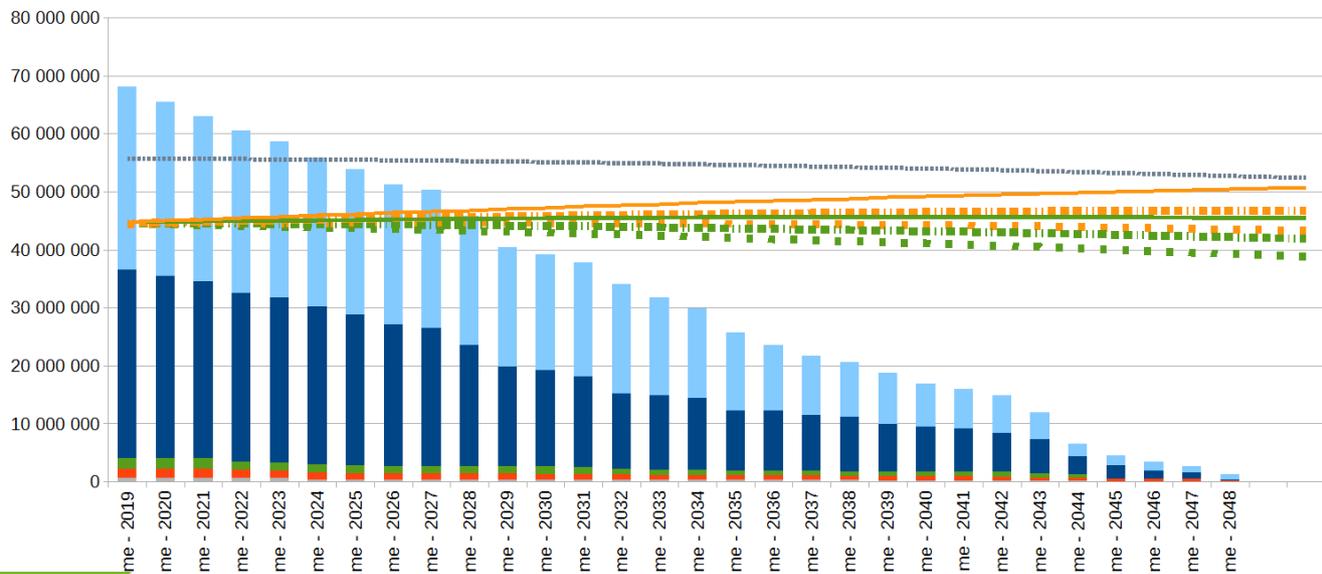
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Production locale

A l'échelle régionale...

Connues en 2019 - Région AURA



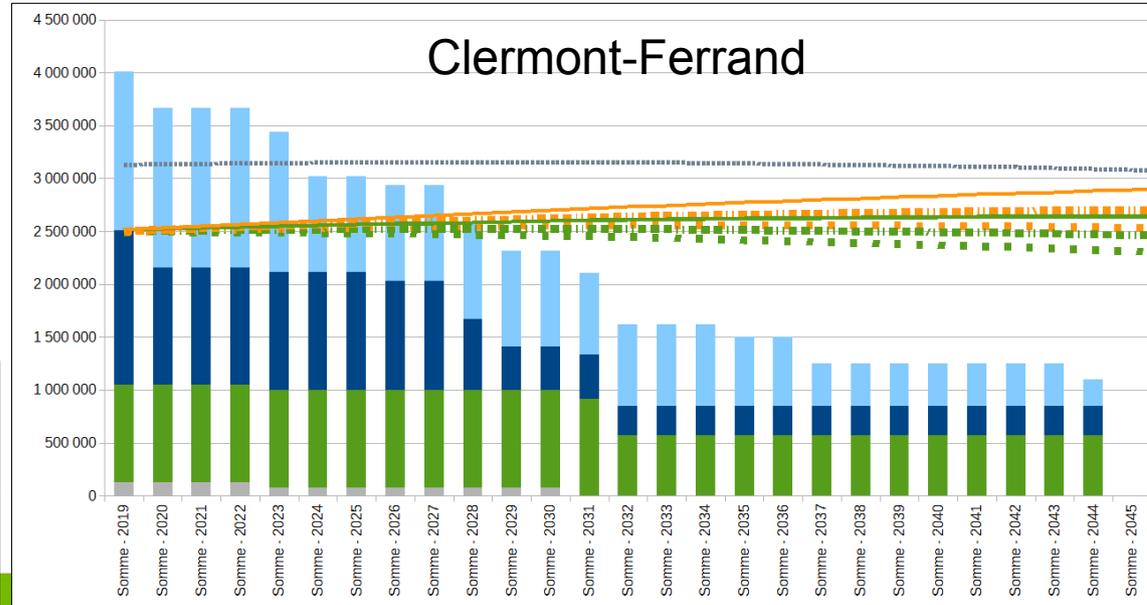
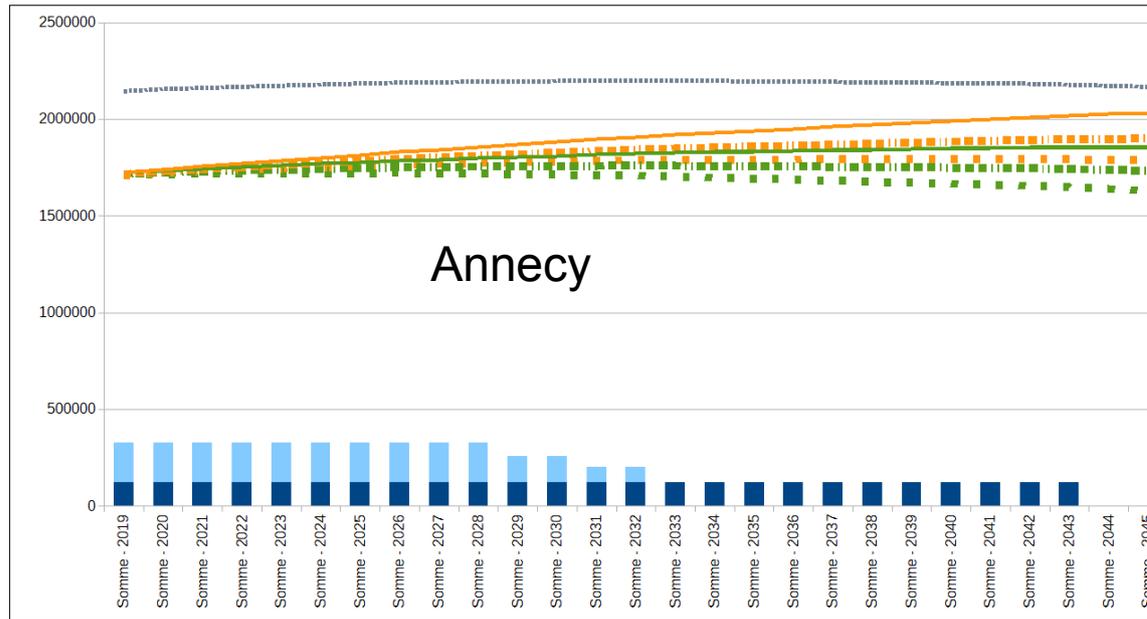
- Usage BTP
- Matériau à béton
- Matériau à enrobé routier
- Non renseigné
- Autres
- conso matériaux réduite Pop basse
- conso matériaux moyenne Pop basse
- Conso matériaux réduite Pop centrale
- Conso matériaux moyenne Pop Centrale
- conso matériaux réduite Pop haute
- conso matériaux moyenne Pop haute
- ⋯ Courbe de rupture des besoins (+25 %) base conso matériaux réduite population moyenne

Evolution des quantités moyennes autorisées en carrière vs besoins en matériaux neufs
Toute la région Auvergne-Rhône-Alpes



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Production locale



- Usage BTP
- Matériau à béton
- Matériau à enrobé routier
- Non renseigné
- Autres
- conso matériaux réduite Pop basse
- conso matériaux moyenne Pop basse
- Conso matériaux réduite Pop centrale
- Conso matériaux moyenne Pop Centrale
- conso matériaux réduite Pop haute
- conso matériaux moyenne Pop haute
- ⋯ Courbe de rupture des besoins (+25 %) base conso matériaux réduite population moyenne

Evolution des quantités moyennes autorisées en carrière vs besoins en matériaux neufs (en tonnes)

Exemples de territoires



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

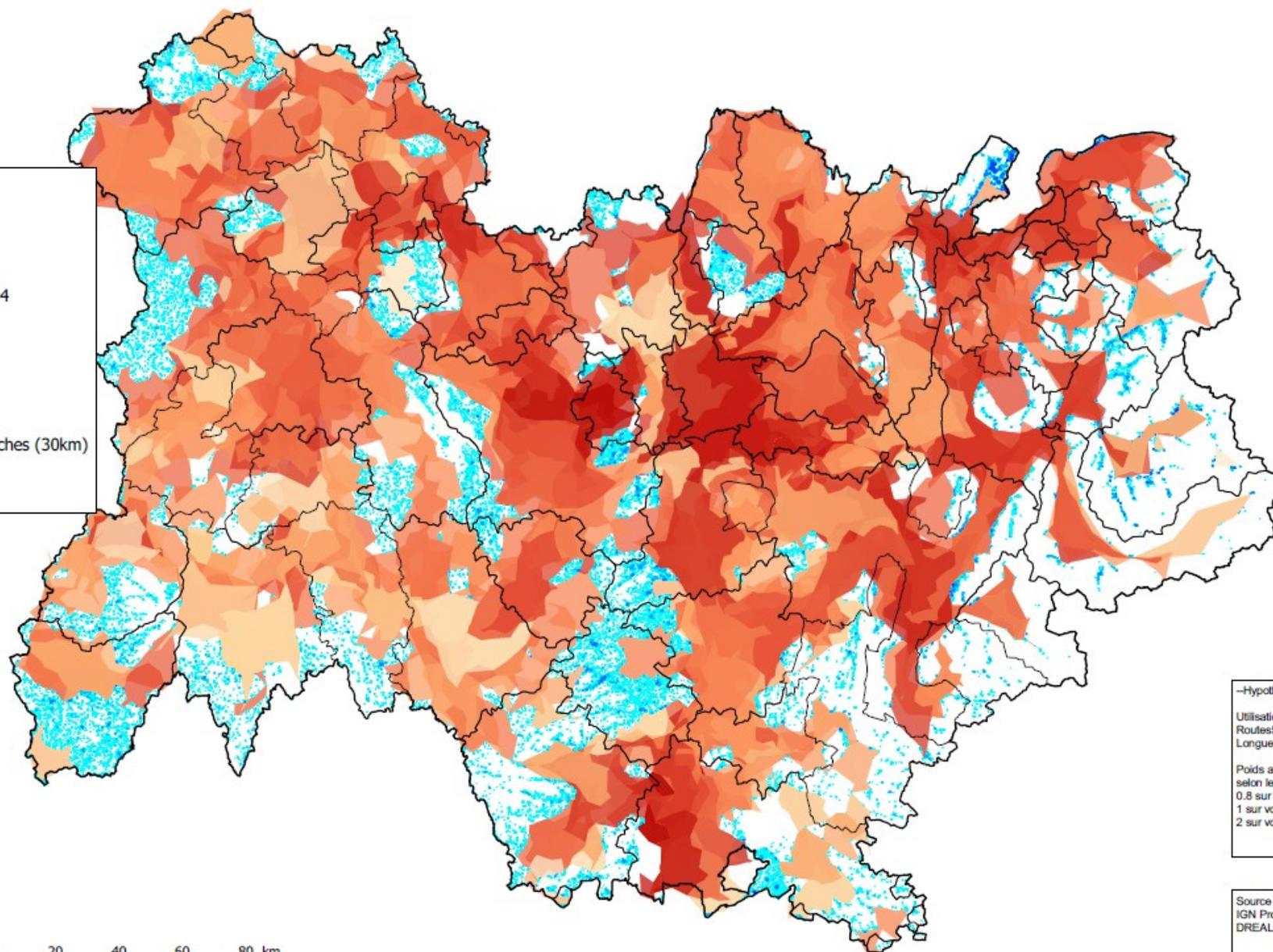
PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Logistique

- **Faire venir des matériaux « d'ailleurs »**
 - 95 % de la population couverte par une alimentation en matériaux à 30km
 - 99 % de la population couverte par une alimentation en matériaux à 60 km.
 - Un maillage régional de proximité des carrières à combiner avec les plateformes de recyclage et de négoce de matériaux

Zone de chalandise proche (30km) des carrières implantées dans la région

95 % de la population couverte



—Hypothèses—

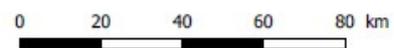
Utilisation du module PGrouting sur Routes500.
Longueur de tronçon retenues: 30 km

Poids attribué à la longueur de tronçon selon le type de route :

- 0.8 sur autoroutes et voies rapides
- 1 sur voies normale
- 2 sur voies réduites

Source :

IGN Protocole IGN/MEDDTL,
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes



Zone de chalandise maximale des carrières implantées dans la région

99% de la population couverte

Légende

Perimetres de SCOT

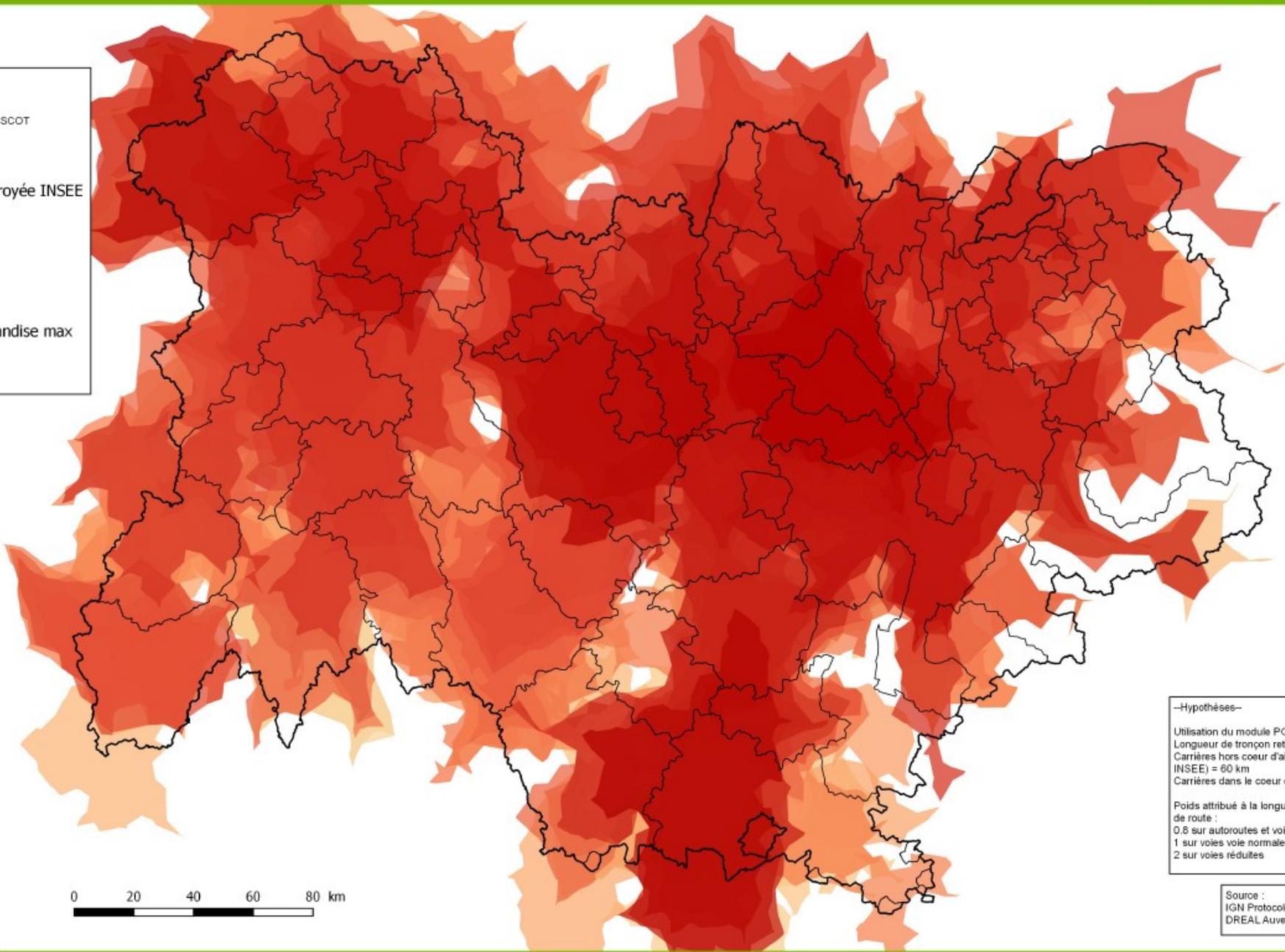
2019

Population carroyée INSEE

- 1 - 14
- 14 - 47
- 47 - 148
- 148 - 546
- 546 - 988

Zones de chalandise max

- 500
- 2500000

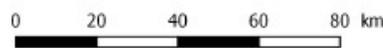


-Hypothèses-

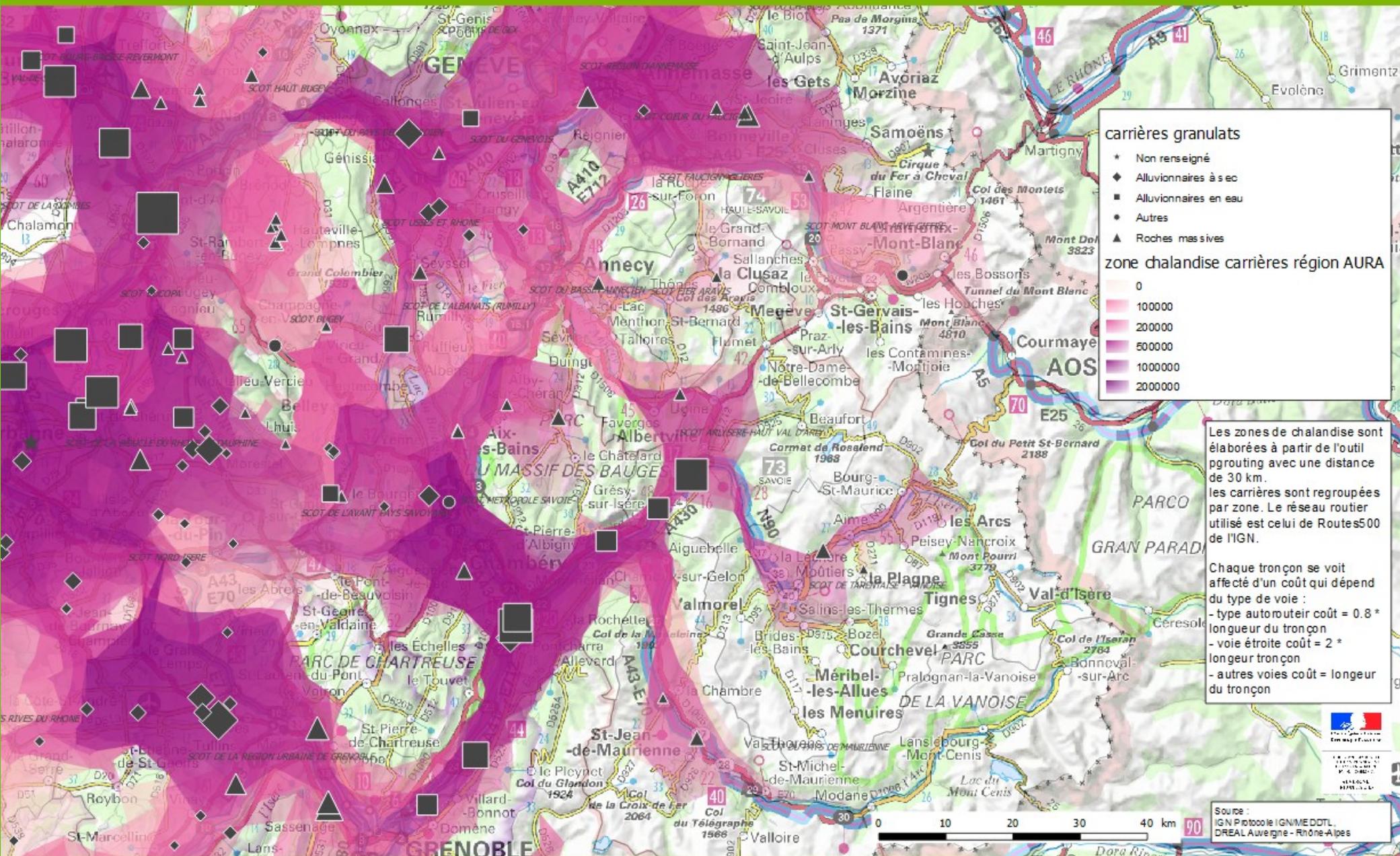
Utilisation du module PGrouting sur Routes500.
Longueur de tronçon retenues:
Carrières hors coeur d'aire urbaine (code 111 INSEE) = 60 km
Carrières dans le coeur d'aire urbaine = 40 km

Poids attribué à la longueur de tronçon selon le type de route :
0,8 sur autoroutes et voies rapides
1 sur voies voie normale
2 sur voies réduites

Source :
IGN Protocole IGN/MEDDTL
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes



Zone de chalandise à 30km - Carrières SRC Auvergne-Rhône-Alpes



... Mais des approvisionnements reposant sur un nombre très restreint de sites, à mettre en perspective avec les besoins

Gisements

Gisements

- **Exploiter d'autres gisements, en réserver pour les besoins futurs**
 - → Intervention BRGM



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Solutions d'approvisionnement

- Scénario régional : une palette de solutions disponibles

Sobriété

Recyclage

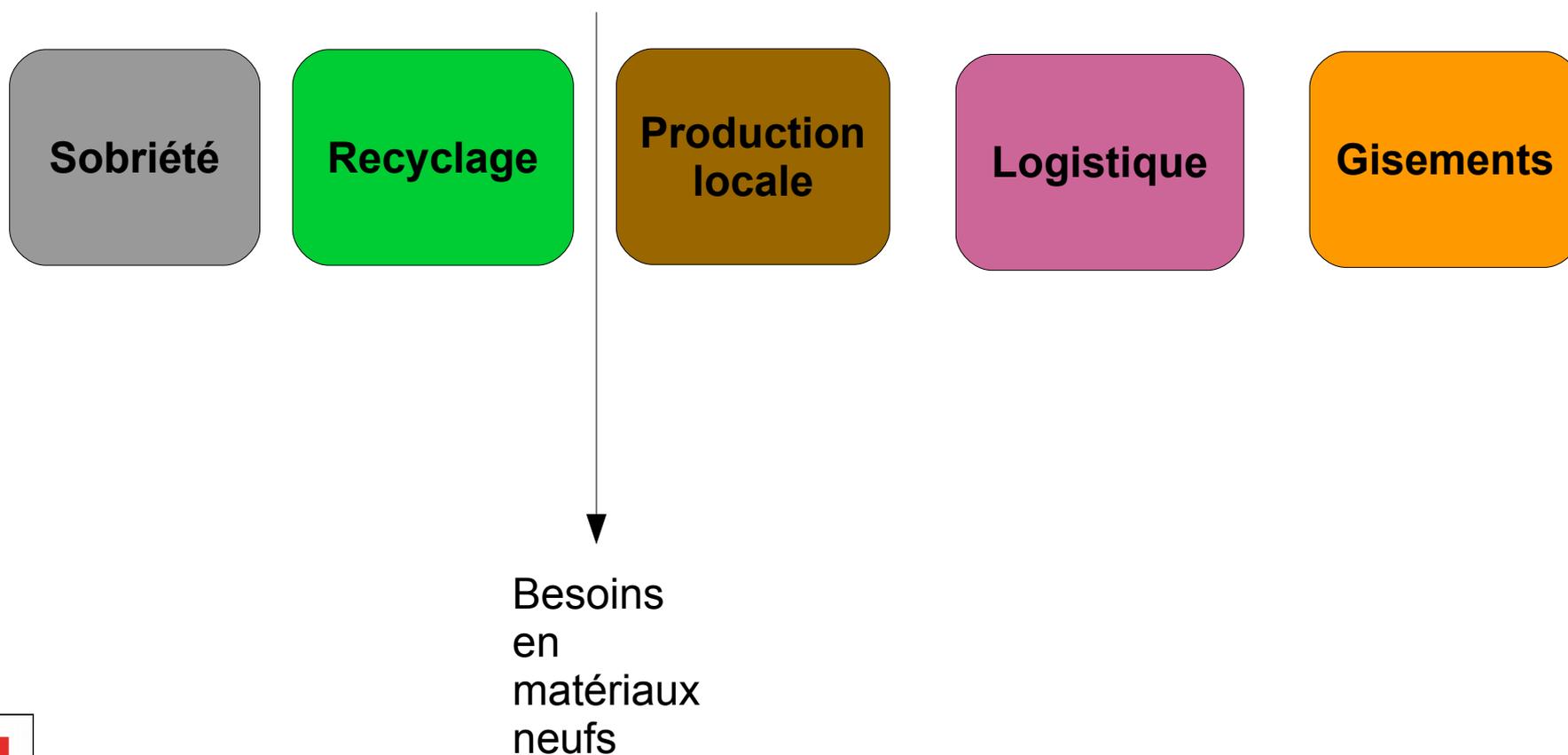
Production
locale

Logistique

Gisements

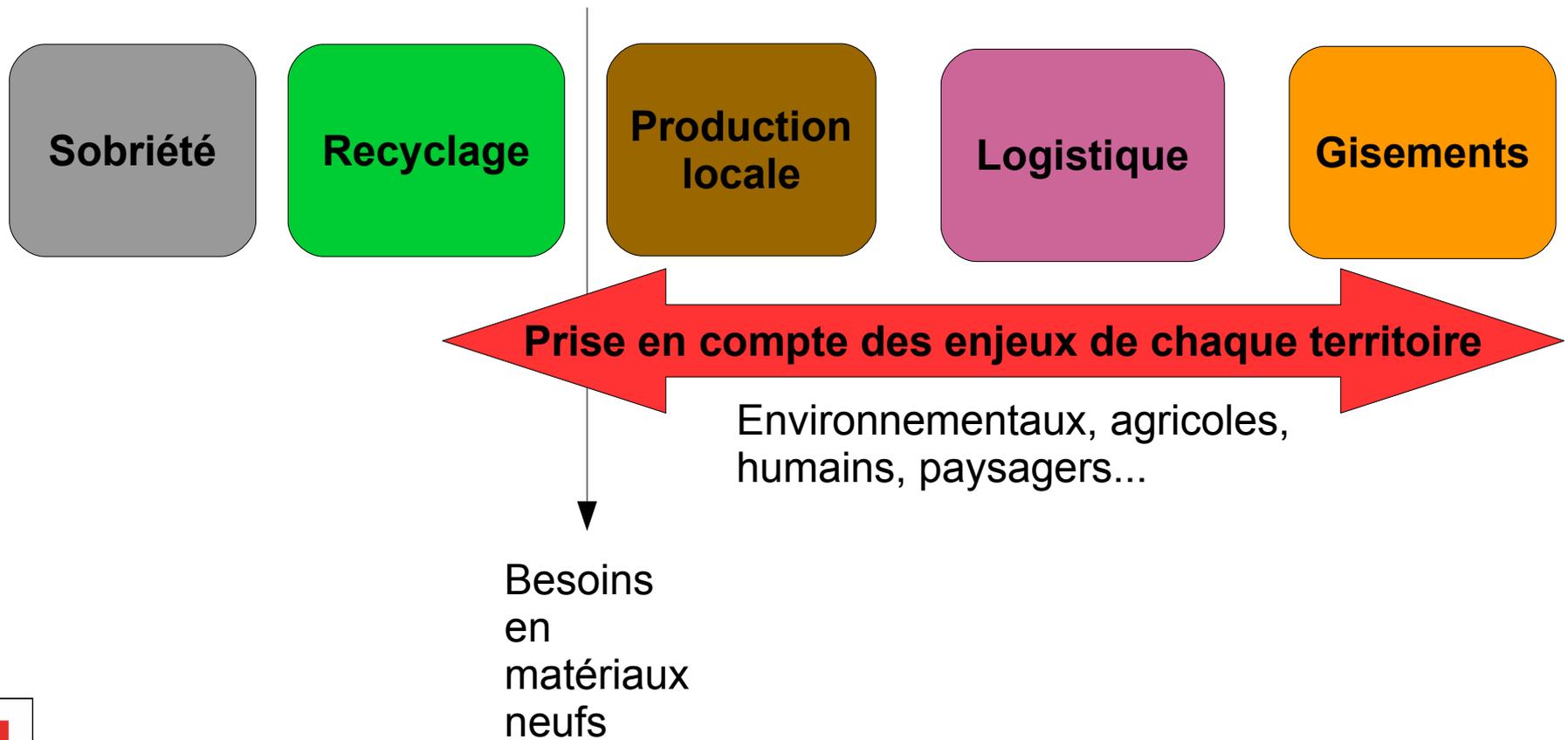
Solutions d'approvisionnement

- Scénario régional : une palette de solutions disponibles



Solutions d'approvisionnement

- Scénario régional : une palette de solutions disponibles



Conférence régionale matériaux et carrières

**Exemple : l'identification de
gisements valorisables**

BRGM

Charles Cartannaz



Conférence régionale matériaux et carrières

Les orientations

DREAL

Elodie Conan

Ghislaine Guimont



Orientations

Pour les projets

Pour les territoires

Atelier 2

Orientations

Pour les projets

- **Séquence d'évitement régionale adaptée localement (« sauf si » pour enjeux majeur)**

- Objectif 0 consommation foncier, qualité des remises en état (enjeux agricoles)

- Socle régional d'exigences/enjeu dans les EI des DAE

- Alluvionnaires (en eau)/SDAGE

- Économie de gisement, recyclage

- Proximité (ordres de grandeur)

Pour les territoires

- **Séquence d'évitement régionale adaptée localement (« sauf si » pour enjeux majeurs)**

- **Hiérarchisation des modes d'approvisionnement des territoires à traiter dans les SCOT**

- Préservation de gisements particuliers (**report**, intérêt national et régional)

Orientations : « sauf si »

- **3 catégories d'enjeux :**
- **Rédhibitoire** : interdit réglementaire, de fait ou retenue par SRC
- **Majeur** : **EVITER régional** (à priori incompatible avec SRC)
- **Autres** : niveau d'exigence régional s'applique

- **Pour qui ?**
 - les SCOT : évaluation des gisements disponibles, des enjeux associés à l'extension de sites existants
 - les pétitionnaires GRANULATS. En zone rouge :
 - pas de nouvelles carrières en zone rouge,
 - modalités transitoires pour en faire sortir les carrières adaptées selon les territoires (situation de tension ? gisements de report existants et inscrits dans les SCOT ?)
Outil : diag territorial. *Délais et modalités à débattre dans le schéma*

- **Objectif** : séquence régionale « éviter » adaptée au territoire (gagant-gagnant entre urba et carriers à installer).

Hiérarchisation palette

Sobriété

Recyclage

**Production
locale**

Logistique

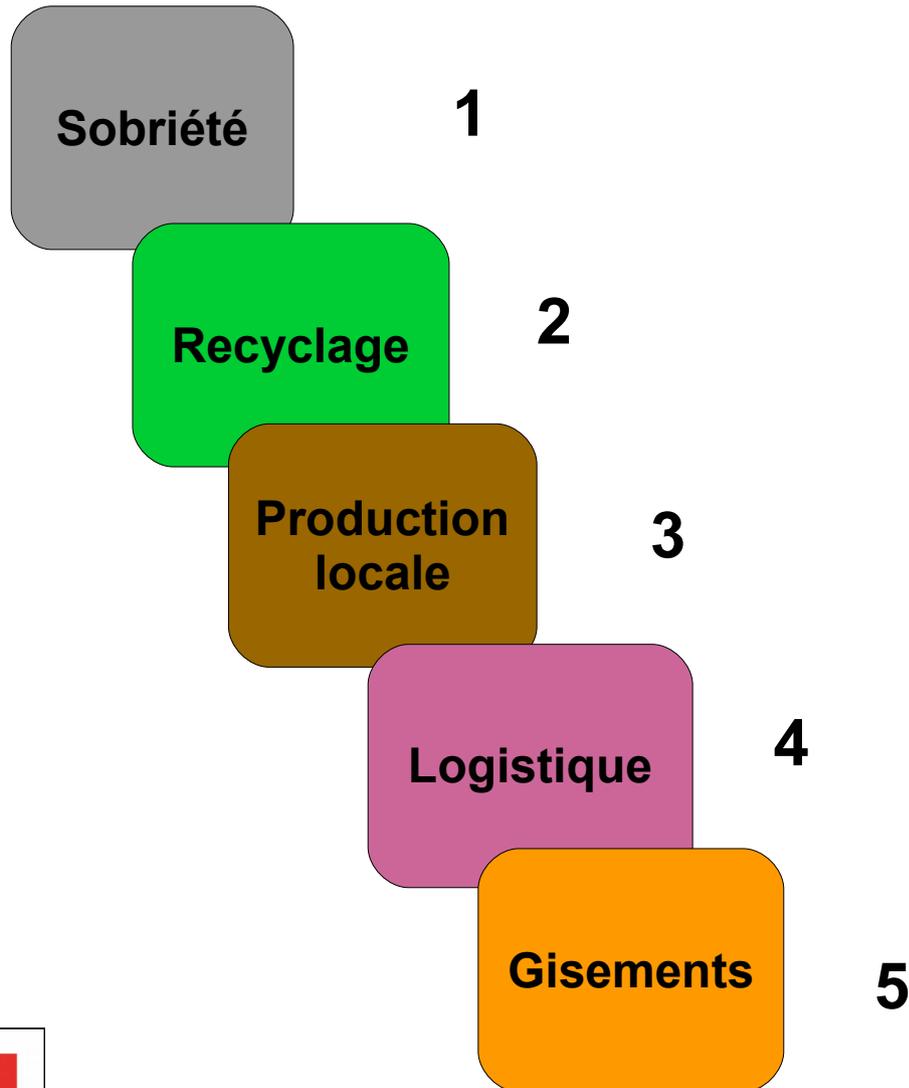
Gisements



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

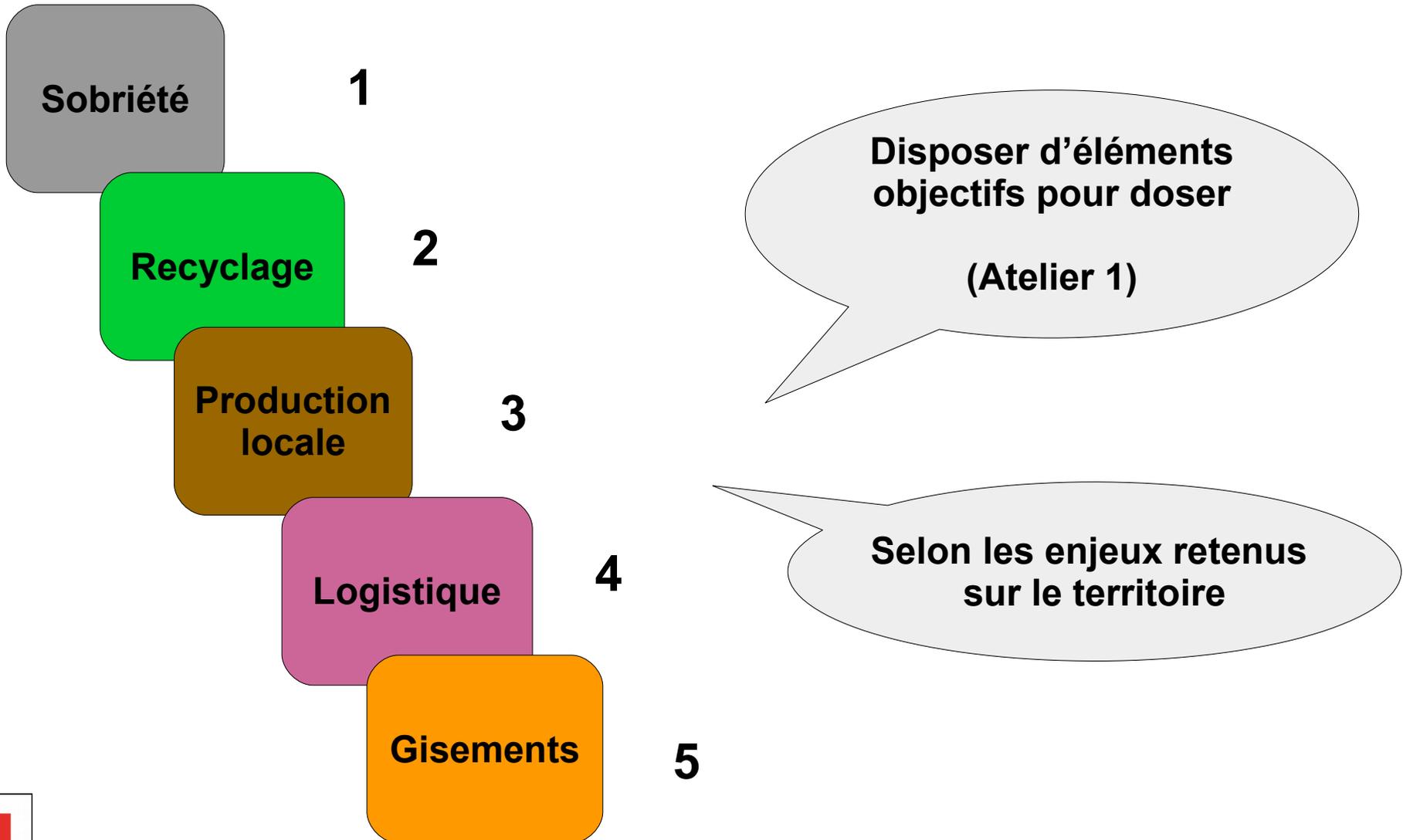
Hiérarchisation palette



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Hiérarchisation palette



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Préservation du foncier

Pour les projets

- **Enjeux agricoles** et préservation du foncier
- Objectif : 0 consommation de foncier agricole
 - Pratiques permettant de réduire l'espace agricole consommé au cours de l'exploitation
 - Qualité de la remise en état
 - → Projet de convention (recommandation/sauf si)
 - Prise en compte de l'impact sur l'activité agricole dans l'élaboration du projet

Alluvionnaires en eau

Pour les projets

- Alluvionnaires en eau :
 - Maintien des règles existantes (03, 43, 63)
 - Fixer un objectif de réduction chiffré (proposition maintien -3%) en précisant le mode de calcul, modalités de renouvellement/extension
 - Identifier si possible les gisements de report potentiels dans les zones les plus problématiques
 - Objectif 0 nouvelles implantations en eau, « sauf si » problématique forte à très court terme d'approvisionnement

Orientations

- Une démarche basée sur un cadrage régional et la prise en compte contextes locaux d'approvisionnement
- Le SRC fournit des outils et une méthode permettant d'évaluer les solutions locales d'approvisionnement

Conférence régionale matériaux et carrières

Table ronde

SCOT BUCOPA, Olivier Prémillieu

UNICEM, Dominique Delorme

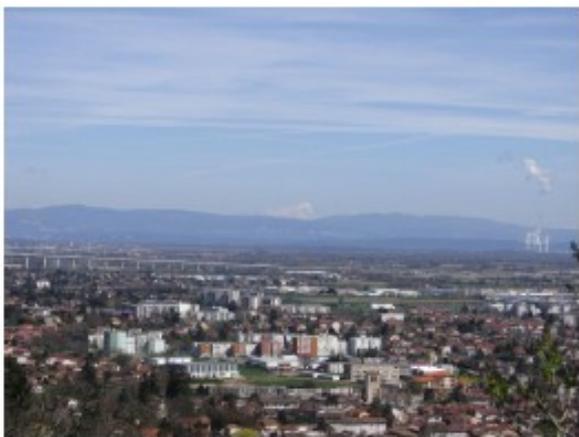
DREAL, Yannick Mathieu





Valoriser durablement les ressources du sous-sol dans le SCOT BUCOPA

Décembre 2019



SCOT BUCOPA

PRESENTATION DU TERRITOIRE

Caractéristiques du territoire

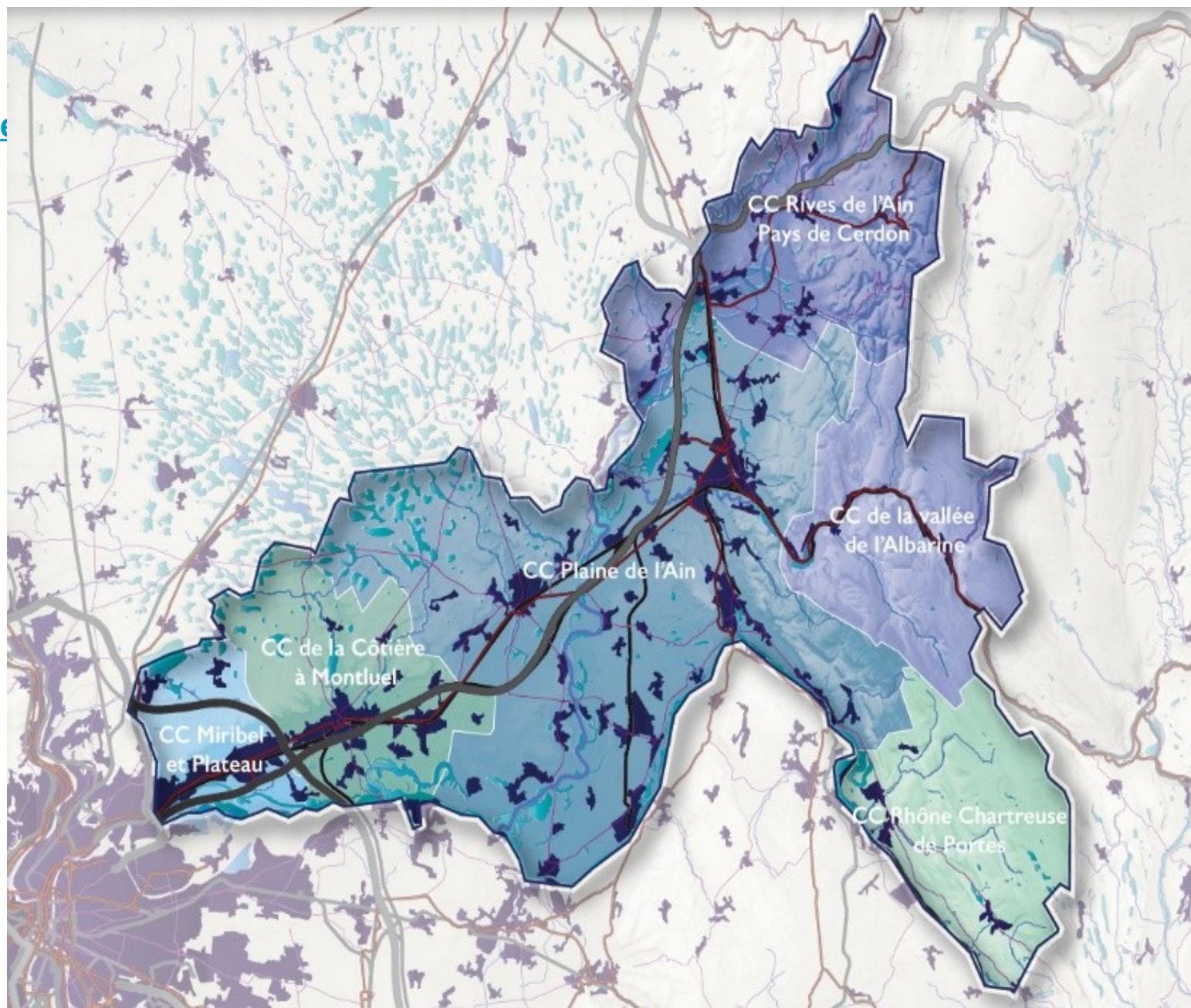
:

- 82 communes
- Principales villes du territoire
 - ✓ Ambérieu : 14 888 h.
 - ✓ Miribel : 9389 h.
 - ✓ Meximieux : 7589 h.
- Réparties en 4 communautés

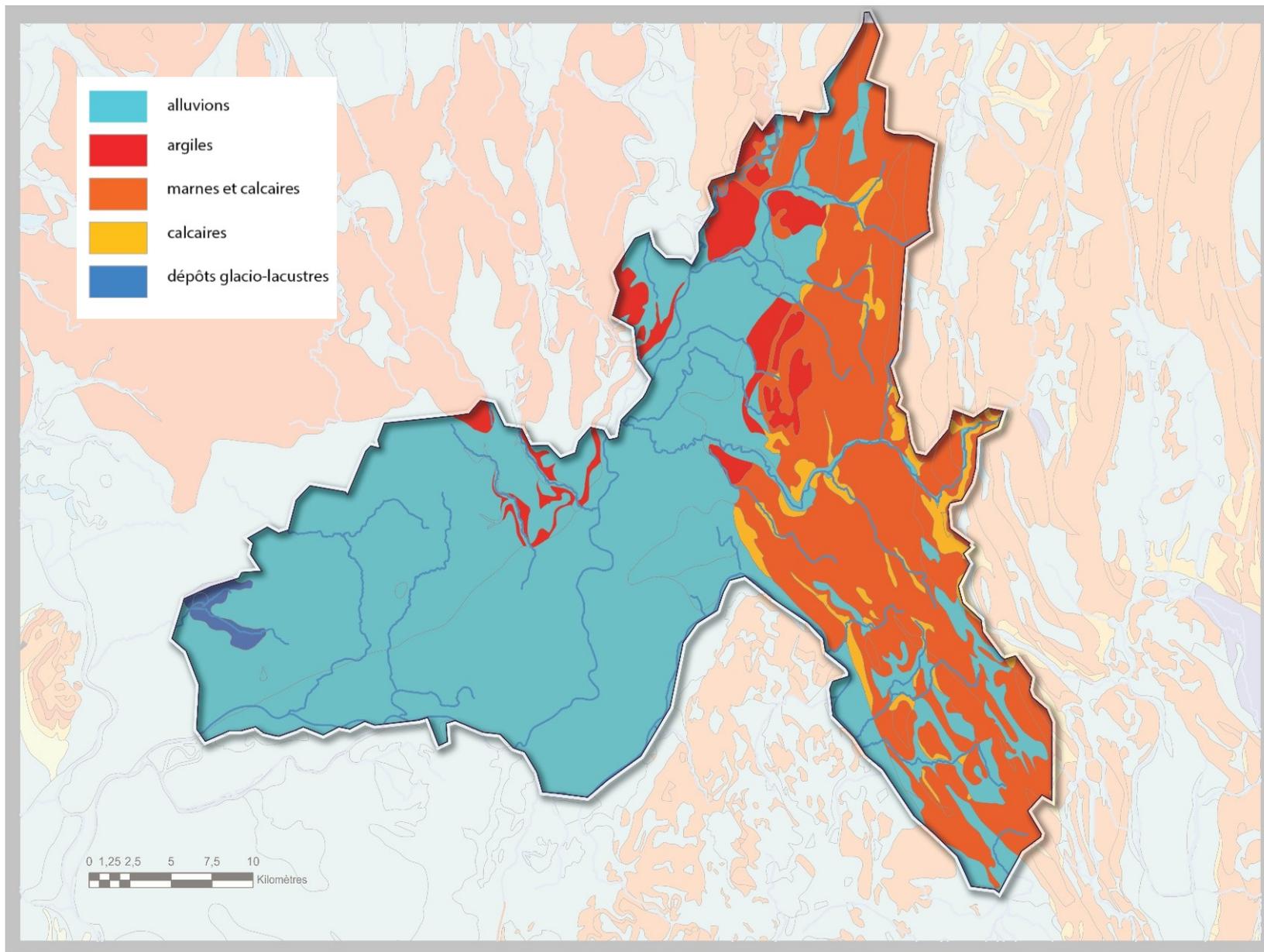
139 694 habitants (2016)

1 138 km²

123 hab./km²

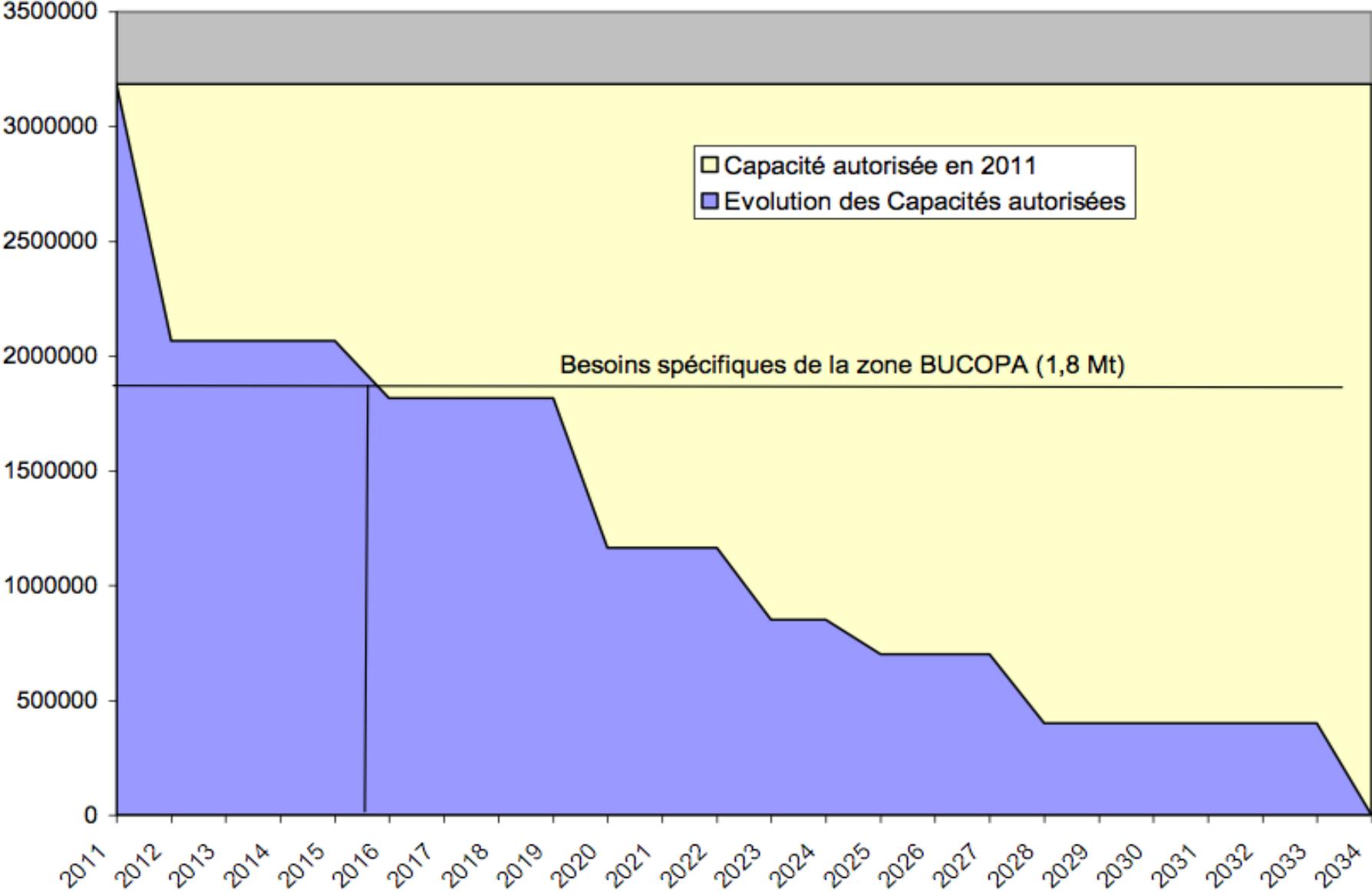


Des ressources géologiques importantes en quantité et en qualité



Le territoire du BUCOPA produit environ 2,6 millions de tonnes de matériaux de carrières, ce qui lui confère une position de première place au sein du département et de la région,

L'analyse des capacités de production du BUCOPA avant l'approbation du SCoT alertait sur une baisse rapide qui devait être anticipée.



Evolution des capacités de production des carrières situées dans le périmètre du SCoT
Source : UNICEM

Le territoire du BUCOPA : acteur incontournable de la production de matériaux de carrières à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Avec une production de plus de 2 millions de tonnes par an, essentiellement concentrée dans la plaine de l'Ain et sur les rives du Rhône.

Face à **l'importance de cet enjeu pour le territoire**, et face aux **perspectives de possible diminution des capacités de production**, la définition d'un positionnement stratégique et politique est apparue nécessaire sachant que le territoire doit affirmer sa capacité à combiner activités extractives, activités agricoles et fonctionnalité écologique et environnementale (protection de la ressource en eau notamment).

VALORISER DURABLEMENT LES RESSOURCES DU SOUS-SOL : PRESCRIPTIONS DU DOO

Les documents d'urbanisme locaux permettront la poursuite de l'exploitation adaptée et raisonnée sur le plan économique, environnemental, paysager et social, des matériaux alluvionnaires dans les conditions suivantes :

- Les sites existants sont valorisés et leur extension privilégiée sous réserve des impacts potentiels sur la gestion de l'eau et de la nappe alluviale,
- Le SCoT identifie les secteurs préférentiels d'extraction de granulats et de matériaux (cf. carte).
- Les nouvelles carrières en eau non issues d'un renouvellement ou d'une extension ne sont pas développées,
- Le développement des exploitations actuelles et futures doit prendre en compte des objectifs de valorisation sur le territoire et/ou de mise en œuvre de transports alternatifs aux camions,
- Les possibilités d'exploitation de matériaux de roche massive seront étudiées sous réserve de leurs impacts environnementaux et paysagers en lien avec la stratégie patrimoniale et touristique,
- L'exploitation de granulats est maîtrisée, localisée et phasée afin de limiter les impacts sur l'agriculture et doit organiser la réversibilité agricole des nouveaux sites d'extraction.

Localisation des secteurs préférentiels d'implantation de nouvelles carrières

Matériaux alluvionnaires

Sables et graviers alluvionnaires (dont en nappe)

Roches massives

Argiles

Calcaire / Marbre

Eboulis

Tourbes et limons

Carrières

Secteurs de localisation
préférentielle

Carrière hors d'eau

Carrière en eau

Carrière de roche massive (Lhuis)

Critères d'interdiction stricte

Périmètre de protection des captages AEP (immédiat et rapproché),
sites classés/inscrits, Arrêté de Protection de Biotope,
réserve naturelle nationale

Contraintes fortes

Transport d'hydrocarbures et de matières dangereuses

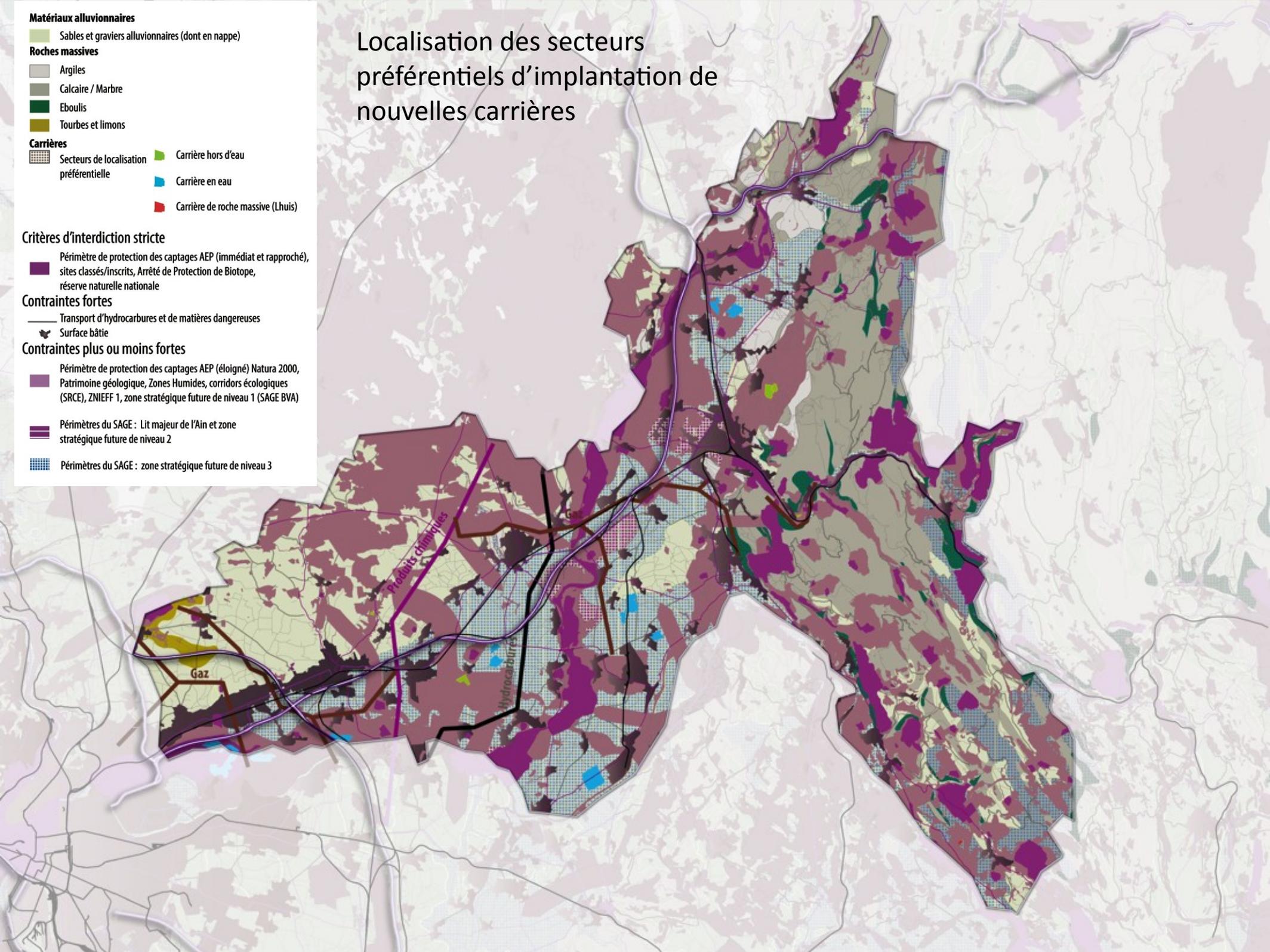
Surface bâtie

Contraintes plus ou moins fortes

Périmètre de protection des captages AEP (éloigné) Natura 2000,
Patrimoine géologique, Zones Humides, corridors écologiques
(SRCE), ZNIEFF 1, zone stratégique future de niveau 1 (SAGE BVA)

Périmètres du SAGE : Lit majeur de l'Ain et zone
stratégique future de niveau 2

Périmètres du SAGE : zone stratégique future de niveau 3



Clôture de la matinée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Pause déjeuner, bon appétit, retour en ateliers à **13h45**

Atelier 1

Les enjeux de l'approvisionnement local : le **diagnostic territorial**.

Salle BRUXELLES
1^{er} étage

Atelier 2

L'**écriture du schéma régional** des carrières en matière d'urbanisme

Salle plénière MEXICO
RDC

Atelier 3

Les **alternatives** possibles (valorisation et recyclage de matériaux)

Salle LONDRES
1^{er} étage



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Conférence régionale matériaux et carrières

Restitution des ateliers



Temps de restitution, de synthèse

- Partage des travaux de la journée en salle plénière
- Pour chacun des 3 ateliers : un ou deux rapporteur-s restituent les travaux et échanges (5 mn par thématique, 2 idées forces)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Conférence régionale matériaux et carrières

Réactions

Au-delà de la démarche portée par l'État, quelle appropriation (action, partenariat, autres...) pour une mise en pratique du schéma régional, dans votre domaine de compétence ?



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Conférence régionale matériaux et carrières

Clôture de la journée

Yannick Mathieu, directeur adjoint

DREAL



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Merci



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Annexes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

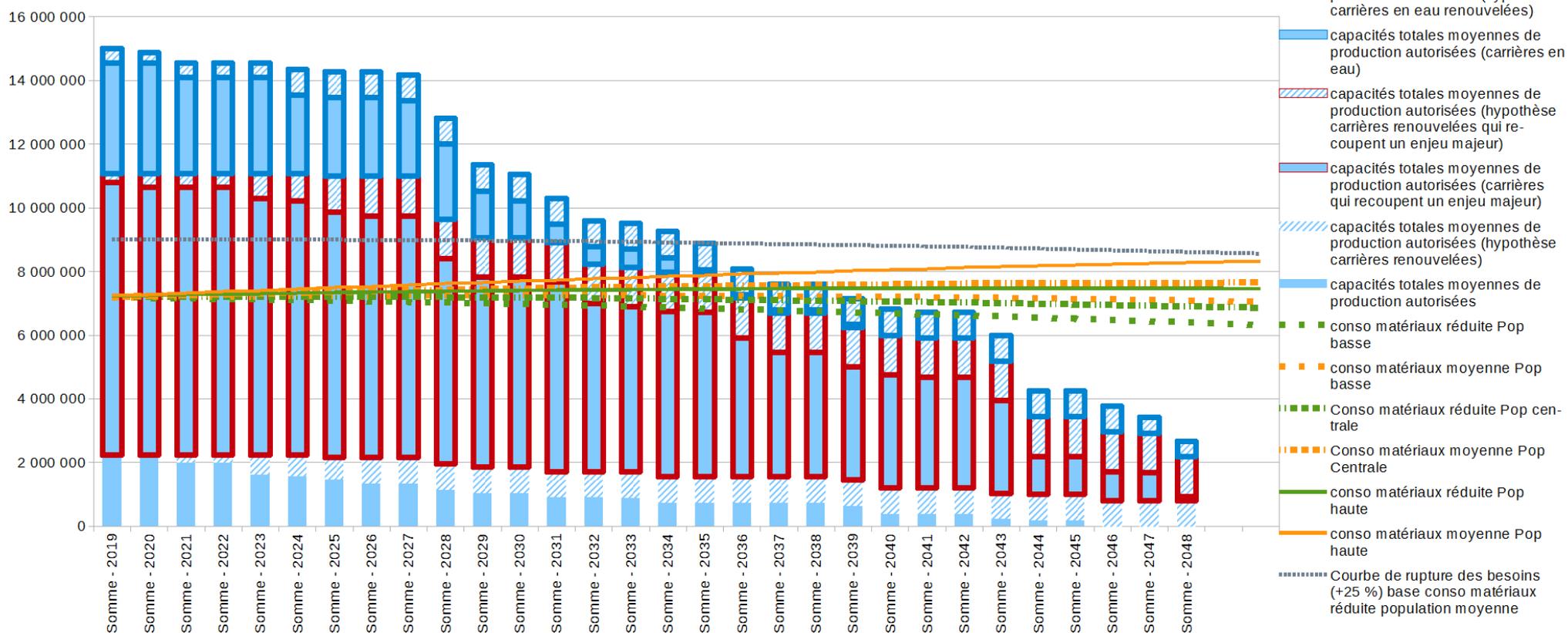
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Production enjeu majeur

■ Répartition enjeux majeurs pour AU Lyon-Vienne

Evolution des quantités moyennes de production des carrières (en tonnes) - Scénario 3 ter

Connues en 2019 - Aires urbaines Lyon et Vienne



	1_ZONES REDHIBITOIRES (réglementation générale, de fait ou retenues dans le SRC)		2_Sensibilité MAJEURE	3_Autres zones à forte sensibilité		ENJEUX SOUMIS A REGLEMENTATION PROPRE/ZONAGES
Occupation du territoire, urbanisme	Zone loi littorale : rives grands lacs tampon de 100mètres	Zones occupées, contraintes de fait (routes, voies ferroviaires, tache urbaine)		Trame verte et bleue (dont Corridors écologiques)		Plan de prévention des risques (PPR)
Agriculture Sols	Zones loi montagne (rives 300 m des plans d'eau de moins de 1000 ha)		* périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN/PÉNAP)		Forêts domaniales	* espaces agricoles
			Zones agricoles protégées (ZAP)	Autres espaces agricoles		* espaces forestiers
Eau	Cours d'eau : lits mineurs et zone de 50 mètres pour les cours d'eau de 7,5 m de large (arrêté de 1994), et canaux domaniaux (données cours d'eau d'IGN)	Emprise nappe d'accompagnement (nappe Allier et affluents, lits majeurs et alluvions récentes : zone d'interdiction SDC 03-43-63)	Productions pérennes plantées sous SIQO (AOC, AOP, IGP, LR, AB) pour les cultures (viticulture, arboriculture, sylviculture) **Parcelles identifiées dans une AOP **Prairies permanentes entrant dans le cahier des charges d'une zone SIQO ?	* Toutes autres zones sous SIQO (dont vivaces),		
	* espace de mobilité (arrêté de 1994)		* lits majeurs = zone des plus hautes eaux connue, zone inondable maximale	Nappe à réserver à l'alimentation en eau potable (Chaîne des Puys et Devès-Velay, SDAGE LB, enjeu prélèvement), comprend les Aquifères volcaniques	* Zones d'expansion des crues (comprise dans lit majeur ?)	SDAGE (voir carto sous-zonages)
	* lit moyen de la Loire et ses affluents (CG3P- enjeu digues)	**zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau (dans le futur, CE- création SUP)	Zones de sauvegarde des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable (SDAGE RM) – échelle résultat d'étude	Ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable (SDAGE RM 5E) – échelle masse d'eau		SAGE (voir carto sous-zonages)
	(*) périmètre de protection immédiat de captage eau potable	(*) périmètre de protection rapproché de captage eau potable	Zone à objectif plus strict (ZOS) (SDAGE AG B24) – échelle partie de masse d'eau	Zone à protéger pour le futur (ZPF) (SDAGE AG B24) – échelle masse d'eau		* Zones de frayères (compris dans les cours d'eau)
	* périmètre de protection de sources minérales (inclus les eaux utilisées à des fins thérapeutiques)		(*) périmètre de protection éloigné de captage eau potable	Zones de répartition des eaux (ZRE)- déséquilibre quantitatif	Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)- Zones d'étude des volumes préalables (EVP) – déséquilibre quantitatif ou équilibre fragile	territoires à risque important d'inondation (TRI) et SDAGE RM : secteur prioritaire lutte inondation (8A)
Nature			* EBF	Aires d'alimentation de captage (AAC) -enjeu intrants	Aquifères alluviaux (BD LISA)	
	Cœur de Parc National (PN)	Espaces naturels sensibles (ENS)	Zones humides	Impluvium eaux de sources minérales (Volvic notamment)?	Zones karstiques (BD LISA)	
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)	Réserve naturelle régionale (RNR)	Zones humides Ramsar			
	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), de géotope, d'habitats	Réserve biologique intégrale ou dirigée	Zone Natura 2000 SIC-ZSC	Zone Natura 2000 ZPS		
	Forêt de protection	Réserve nationale de chasse et faune sauvage		ZNIEFF de type I	ZNIEFF de type II	
Culture, paysage		Sites à gestion conservatoire (Conservatoire des espaces naturels (CEN) Conservatoire du littoral, autres)	Foret d'exception	* Géosites de Géoparc UNESCO	Inventaire national du patrimoine géologique	
		Zones de mesures compensatoires	Sites patrimoniaux remarquables (SPR)	Sites inscrits	Aire d'adhésion parc national	
		Sites classés	Directive de protection et de mise en valeur des paysages (Saleve)	Abords monuments historiques		
Autres		Sites UNESCO	Sites UNESCO Chaîne des Puys faille de Limagne (artisanat)	Grands sites paysagers de la région		
		Nouvelles carrières extrayant en eau		* Commune sensibles à la qualité de l'air	* Indicateurs Air et Santé PRSE3	Plan de protection de l'atmosphère et équivalent (PPA)

Rédhibitoire = Interdit

Majeur = "SAUF SI"

Autres = "Niveau d'exigence" régional porteur projet

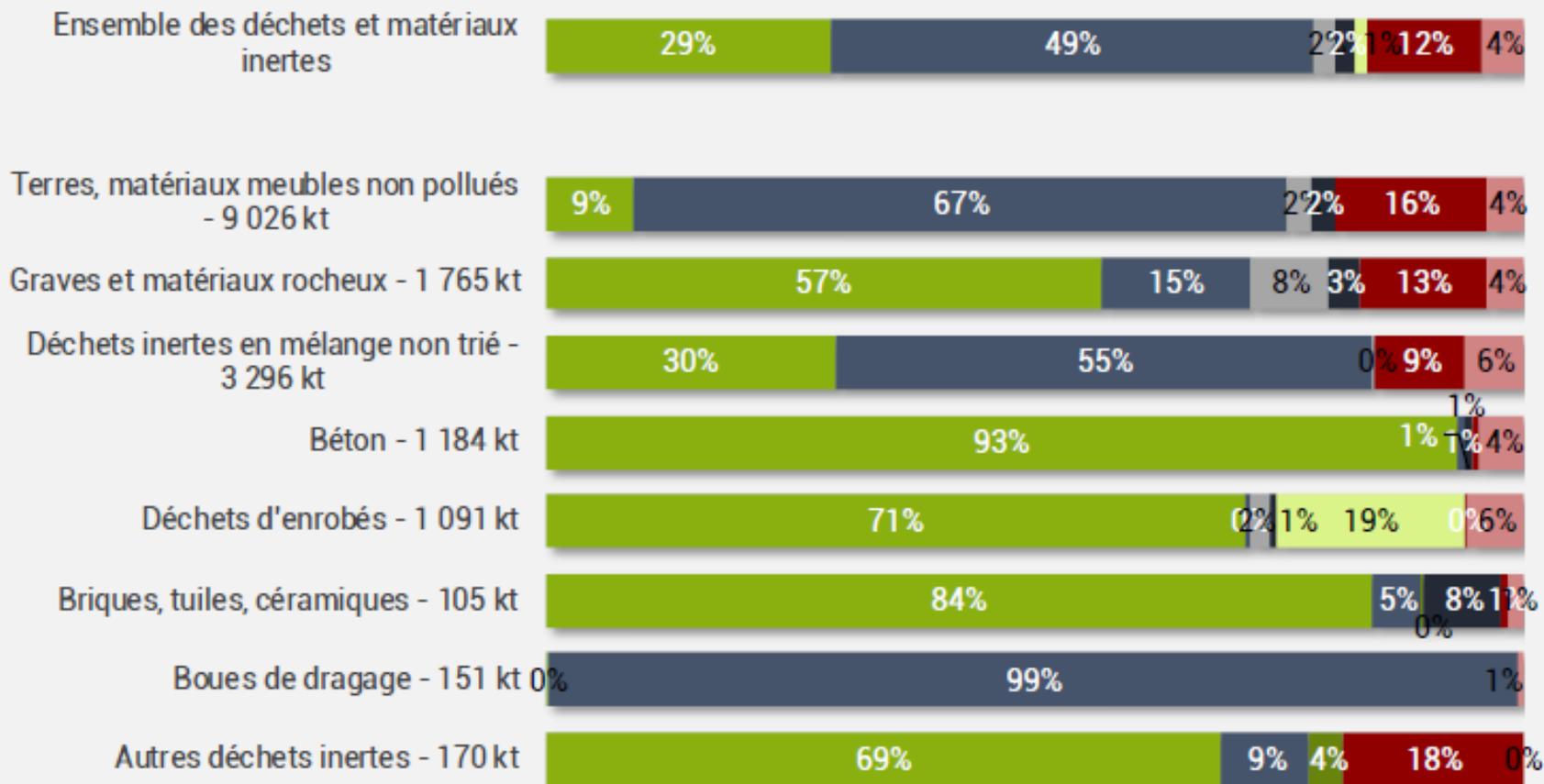


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

80 % des inertes du BTP valorisés

Traitement et destination des déchets et matériaux inertes accueillis par les installations

Source : Enquête CERC Auvergne-Rhône-Alpes 2017 auprès des installations spécialisées sur données 2016 - Unité : tonnes



- Recyclés par les installations de la zone d'étude
- Utilisés en remblai de carrière
- Utilisés sur un autre projet
- Utilisés en remblai selon le code de l'urbanisme
- Envoyés sur un autre site sans valorisation

- Valorisation et recyclage sur un autre site
- Utilisé en centrale d'enrobage
- Envoyés en ISDI